

**Parc Montcalm.** Malgré l'accord PS/EELV sur l'arrêt de l'urbanisation.

## L'Arfa ne se contente pas de promesses

■ Depuis la signature de l'accord électoral signé le 13 décembre dernier entre Jean-Pierre Moure et Mustapha Majdoul, l'Arfa-Parc Montcalm n'avait pas réagi à l'engagement pris par la liste de renoncer à toute urbanisation dans le parc Montcalm.

Si l'association ne saute pas au plafond elle note quand même « *sa satisfaction que plus personne n'ose aujourd'hui défendre cette idée folle de construire des immeubles dans l'emprise actuelle du parc Montcalm* » et ajoute que Jean-Pierre Moure « *rejoindrait ainsi la longue liste des personnalités politiques qui affichent depuis longtemps vouloir préserver dans sa totalité ce site exceptionnel...* »

Le conditionnel employé montre que l'association ne croit pas sur parole les termes de l'accord. C'est pourquoi elle « *aimerait savoir ce*

*qu'il en est des projets engagés avec l'agence d'urbanisme néerlandaise West 8 et le cabinet Percheron* », si des contrats ont été passés, s'ils ont été ou vont être dénoncés ? Elle s'interroge aussi sur la position de Michaël Delafosse « *ardent défenseur* », assure-t-elle, « *d'une urbanisation à tout-va dans ce dossier* ».

Enfin, Alain Darney au nom de l'association qu'il préside estime que si Jean-Pierre Moure renonce à l'urbanisation, la traversée du parc par la ligne 5 du tramway n'a plus lieu d'être.

« *Pourquoi ne pas reconsidérer dès maintenant ce dossier. Se serait un gain de temps et d'argent évident plutôt que d'attendre l'aboutissement du recours engagé au tribunal administratif ?* » interroge l'association qui évidemment attend des réponses avant le 23 mars.



Le parc Montcalm, enjeu de la campagne électorale. PHOTO DR



Hier, le Jardin de la Reine était ouvert au public, pour fêter son rachat par la Ville. PHOTOS DAVID MAUGENDRE

**Fête.** Grâce à la mobilisation d'une asso, ce lieu patrimonial n'a pas été vendu au privé, mais racheté par la Ville.

# Le Jardin de la Reine, récit d'une victoire

■ « *A partir de maintenant, on va inventer une nouvelle histoire pour ce lieu...* », sourit François Baraize. Avec Marie-Claude Passouant, présidente de l'association « *Sauvons le Jardin de la Reine* », ils sont, avec l'appui d'autres riverains du quartier, mais aussi des botanistes, agronomes, et les 4500 signataires de la pétition, les principaux artisans de la victoire. Alors cette parcelle de 4515 mètres carrés, située entre la rue du Faubourg Saint-Jaumes, celles du Jardin de la Reine et du Carré du roi à Montpellier, était mis en vente début mai dernier par l'Etat, en lot avec l'ancien bâtiment de l'intendance du Jardin des plantes occupé par le secrétaire général du Rectorat, l'association a réussi, fin 2013, à le faire racheter par la Ville de Montpellier, pour 200 000 euros.

Hier, Ville, assos et public se sont retrouvés sur place pour fêter l'heureux dénouement.

9 mai 2013. Riveraine du jardin, lieu enclos et arboré laissé

à l'abandon, Marie-Claude Passouant lit, dans la presse locale, un article comme quoi le lieu va être vendu par l'Etat, le Rectorat propriétaire voulant s'en séparer. Redoutant de voir ce lieu privatisé, voire même construit -selon la Ville, cet « *Espace boisé classé* », était inconstructible-, elle va « *donner l'alerte* », relate-t-elle.

### L'asso a remué ciel et terre...

Elle inonde les commerces environnants de flyers. « *Parce que sans doute ce lieu était un fantasme du quartier, beaucoup se demandant ce que cachaient ces murs, mais aussi parce qu'il fait partie du patrimoine montpelliérain* » explique François Baraize, la mobilisation pour que le Jardin de la Reine reste dans le domaine public a été très importante.

Vendredi, la veille de la petite fête, Marie-Claude Passouant, jeune retraitée, arpente le jardin avec François Baraize. « *Richer de Belleval, le fondateur du Jardin des plantes (NDLR en 1593) avait ré-*

*cupéré des terrains qui allaient jusqu'au haut du Peyrou. Le Jardin de la Reine était le pendant du Plantier du Roi, l'ancêtre de l'actuel Jardin des plantes* », relate-t-elle.

« *Créé sur une butte artificielle, le Jardin de la Reine servait à Richer de Belleval pour ses recherches* », poursuit François Baraize. L'idée : l'humus des arbres plantés sur la butte profitait au potager et verger, cultivés à proximité.

Aujourd'hui, quelques arbres séculaires hissent leurs impressionnantes architectures végétales jusqu'au ciel. Comme ce micocoulier, ce chêne vert, véritables géants. Le Jardin a le charme des lieux où la nature, justement, est devenue reine.

La Ville et les assos se sont données un an pour réaliser un diagnostic historique, patrimonial et botanique du lieu. Pour trouver un équilibre « *entre ce que nécessite le jardin, endroit fragile, et ce que veut le public* », résume avec sagesse François Baraize.

CATHERINE VINGTRINIER

### En bref

#### Hérault Les buralistes partenaires du Don'actions

Cette année, pour la première fois, les buralistes sont partenaires du Secours populaire français. A partir d'aujourd'hui, les buralistes de l'Hérault proposeront des tickets Don'actions, la grande tombola populaire permettant à l'association humanitaire de disposer de ressources pour mener ses actions localement. La valeur du ticket est de deux euros. L'opération est basée sur le principe « *1 don = 1 participation à la tombola avec des lots à gagner* ». Les tickets de tombola vendus feront l'objet d'un tirage au sort national, qui aura lieu le 28 mars au siège du Secours populaire français à Paris.

lier, propose une conférence que le thème : Couple et bébé : rester en harmonie.

Que devient l'amour dans le couple après l'arrivée de bébé ? Comment se passe la reprise de la sexualité alors que le couple conjugal s'est transformé en couple parental ? Comment (re)trouver une communication complice, une vie amoureuse et sexuelle épanouie dans ce « *nouveau* » couple ? Animé par Ingrid Lebeau, formatrice en éducation sexuelle, consultante en sexualité et vie conjugale, diplômée D.U. faculté de médecine de Toulouse et D.I.U. Etudes de la sexualité humaine -sexologie Montpellier-Nîmes-Marseille. Sexanalyse Paris et membre du Centre International de Formation et recherches en Sexualités. Tarif : 10 euros par personne. Inscription : [contact@lecafedes-bebes.fr](mailto:contact@lecafedes-bebes.fr)

### Pratique

#### L'Hérault du jour

Rédaction, publicité, abonnements et diffusion  
Montpellier : 4 rue de la République  
tél. : 04.67.06.88.70  
fax : 04.67.92.56.56  
[agmontpellier@lamarseillaise.fr](mailto:agmontpellier@lamarseillaise.fr)  
[www.lheraultdujour.fr](http://www.lheraultdujour.fr)

#### Montpellier Le couple et l'enfant

Ce matin, de 10h à 11h30, le Café des bébés Chez Ninou à Montpel-